



INTER 87 – FSU
Conseil départemental
de la Haute-Vienne

INTER 87 FSU - Conseil départemental 87

11, rue François Chénieux 87000 LIMOGES

Tél - Répondeur : 05 44 00 10 17 / Fax: 05 44 00 12 46

Email : fsu@haute-vienne.fr - Blog : fsu-cg87.over-blog.com

Permanences tous les jours

de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Le 15/01/2024

POSEZ LES BONNES QUESTIONS ! EXIGEZ LES VRAIES REPONSES !

Depuis plusieurs semaines, nous assistons à une distorsion de la réalité réalisée par notre président et son exécutif.

Quand le Président vous explique que la prévention auprès des plus fragiles sera renforcée:
Mensonges !!

De 26 équivalents temps plein, nous passons à 16 avec des mesures administratives en constante augmentation et en grand nombre. Avons-nous assez de moyens pour intervenir auprès de ces jeunes et de leurs familles **NON !!**

Les nouveaux Référents Educatifs de Prévention pourront-ils reprendre les missions qui étaient, hier exercées par la prévention spécialisée, dans les quartiers prioritaires **NON !!**

Le Conseil départemental affirme recentrer les missions du CDEF sur l'urgence. La création de nouvelles places d'accueil doivent trouver preneur dans l'heure. Le projet pour l'enfant est-il respecté ? **NON !!**

Le lieu d'accueil est-il adapté au profil de l'enfant ? **NON !!**

L'urgence s'applique au détriment des enfants et non dans leur intérêt.

Quand le Président écrit à tous les maires expliquant qu'il renforce la présence auprès des personnes de 60 ans et plus hors Allocation Personnalisée d'Autonomie : **Mensonges !!**

RÉALITÉ : une baisse de près d'un tiers des effectifs des référents autonomie devenus référents APA/handicap ; 30 à 50% de leurs activités se retrouvent dévolus à la polyvalence de secteur en plus de leurs missions, sans formation et sans moyens supplémentaires. Cette nouvelle mission s'ajoute aux autres déjà trop nombreuses.

Les travailleurs sociaux ont-ils les moyens de se rendre chez les plus démunis afin d'assurer leur maintien à domicile? **NON !!**

L'exécutif n'a cessé d'expliquer qu'avec la loi France Travail les agents n'auraient plus à accompagner les bénéficiaires du RSA... **Mensonges !!**

Avons-nous aujourd'hui les moyens de poursuivre cet accompagnement vers l'activité ? **NON !!**

Les travailleurs sociaux de polyvalence ont-ils aujourd'hui le temps de recevoir les citoyens lambda pour des questions d'accès aux droits ? **NON !!**

.../...

Cet état d'urgence est le quotidien des agents du département « Peu importe le flacon pourvu qu'on ait l'ivresse » (A. DE MUSSET).

Nous nous heurtons chaque jour aux limites de la mise en place à tout prix de « Territo 2025 » au 1^{er} janvier 2024. **La théorie a été déclinée mais pas la pratique.**

Ne pourrions-nous pas mettre certaines fiches de route en suspens, le temps de résoudre les problèmes provoqués par les premières ?

Nous nous débattons dans **des sables mouvants** alors que nous, agents de terrain, nous avons le bon sens de savoir que, dans une telle situation, il est préférable de rester statique. Cela n'est pas de l'immobilisme, mais du bon sens !

Le Président et son exécutif doivent avouer qu'ils n'ont pas les moyens de leurs ambitions.

Il n'est pas possible de mettre en place toutes ces feuilles de routes simultanément avec un nombre d'agents insuffisant et non formé.

Quel que soit le service du département en lien avec les politiques sociales mises en œuvre au sein des MDD sociales, nous devons faire du mode dégradé une nouvelle ligne de travail.

Dans ces conditions, il est certain que le service public ne peut pas remplir son rôle.

Le service public auquel chaque Haut-Viennois a droit, ne peut plus être rendu.

Cette perte de sens, cette perte de moyens, affaiblit lourdement les professionnels et entraîne de façon inévitable des arrêts maladies.

Peut-on encore se questionner sur les raisons de la hausse de l'absentéisme dans notre collectivité quand on demande de façon pérenne à un agent d'effectuer 150 % à 160% sur un temps plein ?

Aucun arbitrage n'est effectué par notre directrice malgré un courrier qui lui a été adressé mi-décembre. Chaque pôles définis ses priorités, notre administration nous laisse seuls face à cette priorisation des tâches.

De la même façon, les grandes lignes qui se dessinent pour les MDD techniques reflètent les mêmes incohérences. Il semble que le maillage territorial existant soit lourdement modifié en particulier pour l'Ouest du département. Des arbitrages restent à effectuer plaçant les agents dans l'incertitude : Quid des bureaux d'études ? Quid des secrétaires ? Quid des « mariages forcés » des antennes entraînant des modifications des résidences administratives... ?

**Face à ces constats, les agents sont appelés à se rassembler
sur le parvis du Conseil départemental le :**

Mardi 23 janvier 2024 à 15H

Un préavis de grève a été déposé sur toute la journée.

Pour faire entendre ces réalités.

Pour les agents qui souhaitent manifester leur mécontentement,

POSEZ LES BONNES QUESTIONS !

EXIGEZ LES VRAIES REPONSES !!